



Fact Sheet

www.abs.gov.au/census

Le recensement de 2006, mardi 8 août, est important pour votre communauté

Tout le monde compte dans le recensement de la population et de l'habitation de 2006. Votre aide est d'une importance capitale pour l'avenir de votre communauté.

Les organisations communautaires, le gouvernement et les entreprises utilisent tous les résultats du recensement pour planifier les installations et services communautaires tels que les logements, la santé, l'éducation, les services linguistiques et les programmes d'assistance spéciale.

Questions sur le lieu de naissance, les langues parlées, la religion et l'ascendance

Le recensement de 2006 représente un instantané des personnes se trouvant en Australie et mesure des caractéristiques importantes tels que l'âge, le lieu de naissance, les langues parlées, la religion et l'ascendance ; il permet également d'établir si une assistance linguistique en anglais est nécessaire.

Les organisations communautaires ethniques approuvent le recensement. Les informations fournies sur la feuille de recensement permettent de dresser un portrait détaillé de leur communauté. Les résultats du recensement contribuent également à l'allocation équitable de fonds publics aux communautés ethniques.

Écrivez votre réponse si elle ne figure pas dans la liste

Le recensement recueille des données sur environ 280 pays, 240 langues et 120 religions. La feuille de recensement est de taille limitée et ne peut donc inclure tous les pays, toutes les langues et toutes les religions. Veuillez écrire votre réponse dans l'espace prévu à cet effet si votre pays, langue ou religion ne figure pas dans la liste.

Mes données sont-elles confidentielles ?

Conformément à la loi, toutes les informations recueillies dans le cadre du recensement resteront confidentielles. Le strict respect de votre vie privée est garanti.

Aucun nom et aucune adresse ne sont conservés à moins que vous n'ayez choisi de faire partie de la Capsule temporelle du recensement. Toutes les feuilles de recensement et tous les fichiers informatiques contenant vos noms et adresses seront détruits à l'issue du dépouillement des données.

Toutes les personnes travaillant pour le recensement sont légalement tenues de ne jamais divulguer de données personnelles. Des organisations telles que la police fédérale, ASIO, le fisc, Centrelink, l'immigration et les sociétés de marketing direct ne peuvent en aucun cas obtenir des données personnelles du recensement.

Capsule temporelle du recensement

Vous pouvez décider que vos données de recensement ainsi que vos noms et adresses soient conservés de manière sécurisée par les archives nationales australiennes pendant 99 ans. Ce projet est désigné Capsule temporelle du recensement car personne n'aura accès aux données de recensement pendant 99 ans.

En 2105, les archives nationales rendront ces informations publiques et les générations futures pourront ainsi retracer leur généalogie.

La participation à la Capsule temporelle du recensement est strictement facultative.
Les données de recensement de toute personne n'ayant pas élu de participer à ce projet seront détruites à l'issue du dépouillement statistique conformément aux pratiques courantes de l'Australian Bureau of Statistics.

Les modalités du recensement

Toute personne se trouvant en Australie est dénombrée où qu'elle se trouve le soir du recensement (mardi 8 août), même les touristes. Un agent recenseur déposera la feuille de recensement et une brochure explicative à votre domicile dans les deux semaines précédant le soir du recensement et reviendra la chercher au cours des deux semaines suivantes. Pour le recensement de 2006, les ménages pourront également remplir la feuille de recensement en ligne.

Vous avez besoin d'aide ?

Un service d'information sur le recensement sera proposé à partir de la fin juillet dans les langues les plus couramment parlées en Australie. La ligne d'assistance linguistique de ce service sera disponible de 8 h 30 à 20 heures au **1300 363 365**.

Des agents recenseurs ayant des compétences linguistiques particulières seront employés dans certaines zones. Ils seront formés pour vous aider. Des traductions seront également fournies sur le site web du recensement **www.abs.gov.au/census**.

Le recensement, c'est votre chance d'être compté !